Et si on revisitait certaines idées sur les

jeunes enfants? Formation

Vendredi 11 décembre 2026 à Paris

Josette Serres & Anne-Marie Fontaine









Pour toutes informations et inscriptions, écrivez à : tpma.formation@yahoo.fr

Et si on revisitait certaines idées sur les

jeunes enfants?

Vendredi 11 décembre 2026 à Paris

Josette Serres & Anne-Marie Fontaine

arents et professionnels de la petite enfance, avez-vous le mode d'emploi pour élever les jeunes enfants?

Vous savez qu'il faut les protéger, les quider, les éduquer... Mais comment s'y prendre ? Cela se traduit souvent par des conseils sur ce qu'il faut ou ne faut pas faire : « il faut leur apprendre à... obéir... partager... attendre... respecter les autres... ranger... », ou bien « il ne faut pas...leur donner trop de câlins, leur laisser faire des caprices...narquer les adultes... » etc.

Autant d'idées bien arrêtées au départ qui se frottent à un constat bien réel : ca ne marche pas toujours, et ils mettent notre patience à rude épreuve! Pourquoi résistent-ils autant à ce que nous voulons leur apprendre? Pourquoi nous obligent-ils à nous fâcher? Comment faire pour éduquer et rester zen?

Et si nous revisitions toutes ces injonctions pour comprendre les « résistances » des enfants à la lumière des connaissances sur le développement de leur cerveau dans les premières années ?

Objectifs

- Comparer ce que voit l'adulte et ce que vit l'enfant afin d'ajuster nos réactions avec plus de recul et de souplesse.
- Comprendre les priorités dans le développement du jeune enfant.
- Comprendre les besoins des tout-petits et savoir comment y répondre au mieux.

Matinée animée par Josette Serres :

- Une chaise, c'est pour s'asseoir.
- Pas trop de jouets à la fois... et il faut leur apprendre à ranger.
- Trop de câlins, c'est pas bien... et arrête d'être dans mes pattes, va jouer!

Après-midi animée par Anne-Marie Fontaine :

- Il faut qu'ils apprennent à partager... Tu attends, c'est chacun son tour.
- Mordre ou taper est inacceptable, surtout quand c'est gratuit!
- Il faut leur mettre des limites.







Pour toutes informations et inscriptions, écrivez à : tpma.formation@yahoo.fr

Contenu

- Réflexions à partir de nombreuses situations concrètes.
- · Apports des recherches récentes en psychologie du développement, pour mieux comprendre le comportement des jeunes enfants et définir la mission des professionnels.
- Pistes de réflexion pour repenser les pratiques professionnelles.

Modalités pédagogiques

La formation est interactive, basée sur des apports de connaissances théoriques et pratiques.

Formatrices

Josette Serres, Docteur en psychologie du développement, formatrice Petite Enfance.

Anne-Marie Fontaine, Psychologue, docteur en psychologie du développement, formatrice Petite Enfance.

AM. Fontaine et J. Serres: "Et si on revisitait certaines idées sur les ieunes enfants ?" Ed Philippe Duval 2020.

Nombre de participants

20 personnes minimum 30 personnes maximum

Date de clôture des inscriptions

Le 11 novembre 2026

(Passé cette date, merci de nous contacter)

Prérequis

Professionnels de crèches, et de toute structure d'accueil de la petite enfance, assistantes maternelles.

Suivi et validation

Grille d'évaluation de la formation, un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

Évaluation

Pour s'assurer de l'atteinte des objectifs, un QCM viendra ponctuer la formation.

Non éliaible

Durée

1 iour soit 6 heures

Horaires

De 9h00 à 17h00

Le règlement intérieur vous sera adressé lors de votre inscription et disponible sur www.tpma.fr

Pour les personnes en situation de handicap,



La formation se déroulera à L'ASIEM

6, rue Albert Lapparent - 75007 Paris Accès aux personnes handicapées

Stations de métro Liane de bus

10 Ségur

6 Sèvres Lecourbe

13 St Francois Xavier 8 École Militaire

BULLETIN D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à remplir et à renvoyer à **TPMA Formation**

Et si on revisitait certaines idées sur les jeunes enfants?

40, avenue Saint-Jacques 91600 Savigny-sur-Orge ou par mail: tpma.formation@yahoo.fr

| Etat Civii |
|--|
| Nom*: |
| Adresse: |
| CP: Ville: |
| Tél.: |
| Courriel*: |
| 🖵 Êtes-vous une personne reconnue en qualité de travailleur handicapé (RQTH)? 💍 |
| ☐ Voulez-vous êtes contacté pour adapter la formation ? |
| Parcours professionnel |
| Profession*: |
| Poste occupé actuellement : |
| Motivations à suivre la formation*: |
| |
| |
| |
| Je souhaite m'inscrire à titre individuel |
| ☐ Je souhaite m'inscrire le 11 décembre 2026 Tarif : 90 € net de taxe |
| ☐ Paiement par chèque à l'ordre de TPMA Formation |
| ☐ Paiement par carte bancaire ☐B 1 - Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB: n° ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ |
| 2 - Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB : n° $ _ _ $ Expire fin $ _ _ $ $ _ _ $ Signature obligatoire : |
| ☐ Je souhaite recevoir une facture |
| Mon inscription est prise en charge par mon employeur |
| ☐ Je souhaite m'inscrire le 11 décembre 2026 |
| ☐ Je souhaite recevoir une convention |
| Tarif: 200 € net de taxe |
| Raison sociale* : |
| Service*: |
| Adresse*: |
| CP*:Ville*: |
| Tél.:Fax: |
| Courriel*: |
| Dossier suivi par: Fonction: |



Pour une prise en charge OPCO, merci de nous contacter

